

## PROCES-VERBAL

### Conférence des Dirigeants de Sociétés (CDS) de l'Association Genevoise de Gymnastique Mardi 11 octobre 2016 à Versoix

Organisation : FSG Versoix, Gym Parents-Enfants

Membres du Comité Cantonal: François Bonnamour, président  
Thierry Paoletti, vice-président  
Denise Meystre, responsable DI  
Patricia Combe Dutheil, responsable DTM  
Daniela Salvadori, responsable DTE  
Annelise Montandon, responsable DF  
Marielle Mounier, secrétaire cantonale

Commissions techniques et administratives, associations spécialisées :

Françoise Arn	Présidente de la Commission de Contrôle de Gestion
Marc-Antoine Fournier	Membre de la Commission de Contrôle de Gestion
Daniel Butikofer	Membre de la Commission de Contrôle de Gestion
René Basler	Président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de la Ville de Genève
Patricia Combe Dutheil	Responsable de la Division Technique sport de Masse
François Bonnamour	Responsable de la Commission Jeunes Gymnastes
Christiane Forel	Responsable des Commissions Parents-Enfants et Gym Infantine
Thierry Paoletti	Responsable de la Commission Gym 35+
Nicole Salvi	Responsable de la Commission Gymnastique et Danse
Gabriel Vida	Responsable de la Commission Athlétisme
Christiane Brand	Responsable des concours sociétés Agrès
Daniela Salvadori	Responsable de la division Sports Elite
Chiara Grünenwald	Responsable de la Commission Gymnastique Artistique
Cédric Touzot	Responsable CRP/GAM
Frédéric Layat	Responsable CCE/GAF
César Salvadori	Président de l'Association Genevoise de Gymnastique Acrobatique AGGA (GAC)
Laurent Jacolino	Coach J+S pour l'AGG
Denise Meystre	Responsable de la Division Information
Carmelle Muller	Responsable de la Commission Stand Information
Annelise Montandon	Responsable de la Division Finances
Lucette Riboni	Trésorière centrale adjointe
Blaise Monnier	Président du Fonds Cantonal
Jean-Jacques Hayoz	Président de la Commission de gestion des Fonds Inaliénables
Nicole Hayoz	Responsable des demandes de subventions des Fonds Inaliénables
Anne Affolter	Présidente du Mémorial Charles et Adèle Moret

Personnes excusées :

Odile Hausser	Présidente d'honneur de l'Union des Sociétés de Gymnastique de la Ville de Genève
Christiane Moll	Responsable du fichier et du journal La Gymnastique Genevoise
Franziska Maurer	Responsable de la Commission Jeux

## **1. Bienvenue et appel**

François Bonnamour souhaite la bienvenue aux présidentes et présidents des sociétés ainsi qu'aux responsables techniques présents. Il remercie la société de Versoix Gym Parents-Enfants et sa présidente Christiane Forel, de nous accueillir dans cette salle.

Il souhaiterait que cette séance se déroule dans le calme avec des remarques constructives et sans attaques individuelles. Certains travaux sont en cours de finition et le comité espère qu'à notre prochaine Assemblée des Délégués, ils puissent être finis.

Il explique pourquoi les sociétés ont reçu des bulletins de vote, puisque en principe la CDS d'automne est consultative, mais selon le point 8.2.1 des statuts, le diagramme de fonctionnement de l'AGG doit être accepté en CDS.

De plus, il rappelle l'obligation de présence de toutes les sociétés à toutes les CDS.

*Nicole Hayoz, FSG Carouge : insiste sur le fait que les documents de la CDS du 5 mai 2016 ne sont pas arrivés dans les délais et que nous devrions approuver le rapport d'activité maintenant.*

*François Bonnamour, président AGG : répond que lors de la CDS du 5 mai 2016, un vote a été fait pour l'acceptation du rapport d'activité qui est arrivé hors délai, et cela a été accepté à la majorité.*

François Bonnamour annonce une modification de l'ordre du jour selon demande d'Annelise Montandon, responsable de la Division Finances :

- Le point 5.2, présentation du budget 2017, deviendra point 5.1.
- Le point 5.1, cotisations cantonales 2017, deviendra point 5.2.

Par leur vote, les délégués acceptent à la majorité d'inverser les points 5.1 et 5.2

François Bonnamour passe la parole à Christiane Forel, présidente de Versoix, Gym Parents-Enfants.

Celle-ci souhaite une cordiale bienvenue à tous et espère que la séance pourra se dérouler sans problèmes. De bonnes pâtisseries maison attendent les délégués lors de la pause.

## **2. Appel des Sociétés**

Françoise Arn prend la parole pour l'appel des sociétés :

- 42 sociétés membres
- 37 sociétés présentes
- 2 sociétés excusées : Genève Helvétia, Veyrier
- 3 sociétés absentes : Chancy Groupement Sportif, Pâquis, Genthod Bellevue

Droits de vote distribués : 80 délégués

majorité simple : 41

## **3. Approbation du PV de la CDS du 12 octobre 2015 à Troinex**

Le PV a été envoyé par courrier électronique et se trouve sur le site de l'AGG (Actualités).

Corrections à faire :

- point 1. Bienvenue et appel : les délégués acceptent "à la majorité"
- point 6. Affaires cantonales, rajouter cette phrase au point « championnat suisse par équipe GAM/GAF » : "Organisé par Chêne Gymnastique Genève, quelques membres de la commission artistique, et le président de l'AGG."
- point 7. Affaires romandes et fédérales : "Bravo à Jean-Philippe Hayoz pour ses 3 médailles d'or."

Le PV est accepté : pour : 44 abstentions : 36 contre : 0

François Bonnamour remercie Marielle Mounier pour la rédaction de ce PV qui a été difficile à rédiger suite à une séance très houleuse.

#### **4. Approbation du diagramme de fonctionnement de l'AGG**

Lucette Riboni prend la parole,

Suite à la révision des statuts et à leur approbation à l'AD du 6 mai 2015 à Vernier, certains points du diagramme de fonctionnement doivent être modifiés. De plus, les numéros d'articles des statuts ont été rajoutés pour référence). Ce diagramme de fonctionnement (qui remplacera la version du 21 mai 2012) est à approuver à la CDS de ce soir.

Les modifications concernent les points suivants :

- 1.1 Ajouté P sous divisions.
- 1.6.1 Nouveau n'était pas mentionné précédemment.
- 1.6.12 Le Mémorial Moret est une manifestation qui ne dépend pas directement de l'AGG, elle est indépendante et a son propre règlement = PC (et non CC=D / division=P).
- 4.5.4 Le Festival ne figurait pas dans la version précédente du diagramme de fonctionnement.
- 4.6.1 Les manifestations internationales prises en charge par l'AGG doivent être approuvées (approbation de principe) par le CC avant d'être ratifiées par l'AD. (statuts pas modifiés).
- 4.6.2 Les manifestations nationales importantes qui engagent financièrement l'AGG doivent être approuvées (approbation de principe) par le CC et ratifiées par l'AD.  
(Points 4.6.1 et 4.6.2 seront intervertis lors de la version définitive. D'abord manifestations nationales, puis internationales comme dans les statuts).
- 5.2 Selon la nouvelle version des statuts, les comptes annuels sont approuvés par la CDS (de printemps) (et non plus par l'AD) avec au préalable l'approbation de principe du CC.
- 5.3 Le budget annuel qui était approuvé auparavant par la CDS, est approuvé par l'AD, avec approbation de principe du CC et consultation à la CDS d'automne.
- 5.4 Les cotisations de l'AGG et du Fonds Cantonal sont approuvées par l'AD, après consultation à la CDS (auparavant l'approbation se faisait par la CDS).
- 5.5 Indemnisation des membres du CC (selon le règlement financier) = D par le CC (selon modification de ce soir) (comme dans la version de 2012).
- 6.4 Nouveau : Plan des archives AGG (selon règlement gestion du CC).

Questions :

Astrid Hutter, ancien membre commission GA : où se trouvent les associations spécialisées de l'AGG ?

Lucette Riboni : pas dans ce diagramme, elles sont dans l'organigramme.

Aurélien Porchet, Gym Mandement : ce sont les membres du CC qui décident de leurs indemnités ?

Lucette Riboni : non, le tarif des indemnités est dans le règlement financier, voté par les sociétés.

Nicole Hayoz, FSG Carouge : comment sont prises les décisions concernant les changements de certains tarifs lors des inscriptions, par exemple pour concours agrès (le bureau des calculs change les tarifs, amendes, etc) ?

Annelise Montandon, resp. DF : en effet, il y a souvent des changements faits dans les commissions et les membres du CC ne sont pas toujours au courant, ceci n'est pas normal. Il faut se référer au règlement financier qui est envoyé à tous les responsables de commissions.

Remerciements à Lucette Riboni pour ce travail méticuleux  
Le diagramme de fonctionnement est approuvé à la majorité.

## **5.1. Présentation du budget 2017**

Annelise Montandon prend la parole. Contrairement à l'an dernier, elle présente les chiffres proposés par les commissions et cela nous amène à un déficit de frs. 174'740.-

Détails :

- Proposition d'engager une personne salariée pour s'occuper de la comptabilité des salaires. Il n'est pas logique que ce soit une personne bénévole qui s'en charge, soit une augmentation de frs 6'500.—
- Création du site de l'AGG par un professionnel frs. 5'000.—
- Augmentation des frais d'inscription pour les championnats suisses, *surtout* en Gym et Danse. Frs 38'000.--
- Frais de déplacement des salariés inclus dans les salaires, soit une augmentation de la charge salariale.
- Perte de la subvention de la FSG pour le Centre Régional de Performance GAM : frs. 15'000.--
- Frais d'exploitation de la salle de gymnastique de l'AGG en augmentation.

Questions :

Astrid Hutter, ancien membre commission GA : remercie Annelise de ne pas avoir touché les salaires des entraîneurs GAM et GAF.

Jean-Jacques Hayoz, Chêne Gymnastique Genève : il n'est pas d'accord avec cette proposition de budget et ne votera pas pour.

Alban Cazenave, FSG Versoix : est-ce que le montant de frs. 5'000.— pour le site internet correspond au salaire d'un membre du CC ? Y a-t-il eu plusieurs devis demandés ?

Thierry Paoletti, vice-président AGG : oui plusieurs devis ont été demandés et c'est Foyer Handicap qui a été mandaté. Le montant inscrit correspond aux factures de préparation du site et non à un salaire.

## **5.2 Cotisations cantonales**

Propositions d'AM pour rétablir la perte : augmentation des cotisations AGG qui n'ont pas été augmentées depuis 8 ans. Soit de frs. 5.- pour les adultes et 2.- pour les enfants. Actuellement les sociétés paient frs. 10.— (frs. 9.-- +1.- /Fonds Cantonal) pour les adultes et frs. 5.- (frs 4.- + 1.- Fonds Cantonal) pour les enfants.

Laurent Jacolino, FSG Plainpalais-Genève : n'est pas en accord avec ce budget, le CC nous manipule.

Nicole Hayoz, FSG Carouge : est-ce que les cotisations FSG vont augmenter ? En principe pas. Est-il possible de faire un tableau des charges et des produits de chaque commission ?

Annelise Montandon : c'est un trop grand travail à faire.

Jocelyne Hohl, FSG Geisendorf : s'il y a moins d'enfants inscrits dans les sociétés, pourquoi les charges augmentent-elles ? En principe les cotisations devraient couvrir les frais de fonctionnement de la société, rien n'empêche les sociétés de se retirer de l'AGG.

Annelise Montandon, resp. DF : parce que l'Association offre beaucoup d'activités.

Monica Consoli, FSG Compesières : pour les petites sociétés, une telle augmentation sera difficile à supporter, c'est de nouveau le sport de masse qui paie pour le sport d'élite.

Joëlle Giannasi, FSG Collonge-Bellerive : les cotisations des sociétés ne sont pas très élevées en comparaison avec d'autres sports. Je pense que chaque société peut les augmenter sans crainte de perdre des gymnastes.

FSG Meyrin : nous avons toujours le problème des salles de gymnastique que le GIAP utilise pendant nos heures de gym, ce qui diminue le nombre de gymnastes. Est-ce que le CC pourrait nous aider à récupérer ces salles ?

Thierry Paoletti, vice-président AGG : nous avons déjà fait les démarches, mais il est à noter que c'est une affaire communale, ce qui la rend difficile avec la Ville de Genève.

Carmelle Muller, Genève-Grottes : qu'en est-il des subventions supprimées par la Ville de Genève ?

René Basler, FSG Petit –Saconnex / président USGVG : la Ville ne va donner aucune subvention à une association qui a trop de capital. Si elle voit que nous augmentons nos cotisations et faisons un effort, peut-être qu'elle nous aidera.

Nicole Hayoz, FSG Carouge : s'étonne que très peu de sociétés ou de commissions demandent l'aide du Fonds Inaliénable ? Un délai jusqu'aux vacances d'automne est octroyé.

Annelise propose d'essayer de diminuer de moitié la perte annoncée dans le budget. L'assemblée est d'accord à la majorité avec cette proposition.

François Bonnamour remercie très chaleureusement Annelise pour le travail titanesque, d'autant plus qu'elle est toute seule pour cette tâche.

## **6. Affaires cantonales**

- Fête Cantonale, toujours pas d'organisateur ? Personne ne s'annonce
- Site AGG : Thierry Paoletti s'est occupé de trouver une entreprise qui est en train de créer le nouveau site. Il s'agit de Foyer Handicap. Denise Meystre en reprend la maintenance, avec l'aide de Patricia Combe Duthel.  
L'adresse de ce site provisoire est la suivante : [www.agg-ge.ch](http://www.agg-ge.ch). L'adresse officielle reste [www.agg.ch](http://www.agg.ch)

Alban Cazenave, FSG Versoix : demande pourquoi c'est uniquement Jacques Apothéloz qui est accrédité pour prendre les photos pendant les concours agrès. De plus, il faut payer les photos pour les avoir.

Anne-Marie Brunner, commission agrès : en effet Jacques Apothéloz est agréé par la commission agrès comme photographe officiel, ceci pour éviter que les parents viennent dans la salle et créent des accidents, des photos peuvent évidemment être prises depuis les gradins par les spectateurs. La question de la gratuité des photos sera discutée en commission agrès.

- Mémorial Moret du 19 et 20 novembre : Anne Affolter s'excuse pour l'erreur qui s'est glissée dans l'horaire du dimanche. En effet, les enfantines sont attendus de 9h30 à 12h30. Pour le moment il y a 70 jeunes gymnastes et 53 enfantines, un délai d'une semaine est encore accordé.  
A noter aussi que le matériel utilisé pour cette manifestation peut également être prêté à d'autres sociétés durant l'année (machine à hot dog, matériel divers). Un solde de ballons a été offert à l'entrée à toutes les sociétés.
- Championnat Suisse de GR les 11 et 12 juin 2016 organisé par la FSG Aïre-Le Lignon. Tout s'est très bien passé. La FSG était très satisfaite et Félix Stingelin, qui était présent, a vu le travail accompli. De plus, 3 gymnastes genevoises sont montées sur le podium,
- Championnats Suisses GAM-GAF par équipes : organisés par Chêne Gymnastique Genève avec la collaboration de la commission GAM : tout s'est très bien déroulé, 750 entrées payantes, fréquentation moyenne. L'équipe des filles au 5<sup>ème</sup> rang a maintenu sa place en ligue A et les garçons se sont classés 3<sup>ème</sup>. Bravo à tous.
- Commission Trampoline : Chiara Grunenwald a démissionné de son poste de responsable de la commission. Ce sont Didier Dietrich et Danielle Gervais qui vont reprendre ce poste pour le moment.

Lucette Riboni prend la parole pour présenter l'organigramme de l'AGG qui doit être modifié, suite à la dissolution de l'AGGA le 28 septembre 2016, association affiliée à l'AGG.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, la gymnastique acrobatique sera représentée par une commission au même titre que la GR, GAM, GAF et le TRA. Cette commission sera présidée par César Salvadori et constituée par plusieurs membres venant des 3 sociétés de Genève : Acro-Genève, Eaux-Vives, Plan-les-Ouates. Cette commission sera autonome financièrement pour la saison à venir, puisqu'aucun budget n'est prévu en 2017. L'AGGA a versé frs. 2'000.— sur le compte de l'AGG pour faire tourner cette commission, de plus du matériel d'un montant de frs. 35'000.— est donné à l'AGG. Ce matériel spécifiquement utilisé par la gymnastique acrobatique servira prioritairement

à ce sport, bien que les agrès l'utilisent déjà depuis de nombreuses années et continueront à l'utiliser pour les concours.

Ce nouvel organigramme devra être voté à l'AD du 21 novembre prochain.

Questions :

Astrid Hutter, anc. membre commission GAF: pourquoi est-ce que l'UCGGA a dû montrer patte blanche lors de son rapprochement avec l'AGG par vote en AD ?

Dans les comptes de l'AGG, que représente la somme de 1'600.— donnée à l'AGGA en 2016 ?

Annelise Montandon, resp. DF: ce n'est pas la même structure puisqu'il y avait des entraîneurs salariés qui étaient concernés à l'UCGGA .

La somme de frs. 1'600.- est la subvention octroyée par l'AGG à l'AGGA, 800.- par année mais comme on a oublié de la verser en 2014, le double de la somme a été distribué cette année.

Nicole Hayoz, FSG Carouge: est-ce qu'on est obligé d'avoir toutes les disciplines élite représentées à l'AGG et a-t-on les moyens de les avoir toutes ?

François Bonnamour, président AGG: pour l'année 2017, cela ne pose pas de problème puisque la Gymnastique Acrobatique est autonome, il n'y a aucune raison de la refuser et c'est bien si l'AGG peut compter une discipline élite de plus.

Aurélien Porchet, Gym Mandement: pourquoi la Gymnastique Acrobatique est-elle considérée comme sport élite à l'AGG et non au sein de la FSG ?

François Bonnamour, président AGG: une convention va être signée fin 2016 entre la FSGA et la FSG, qui intégrera la Gymnastique Acrobatique dans les sports élite puisqu'elle participe déjà aux Championnats d'Europe et du Monde et en 2018 participera aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires. Nous voterons son approbation lors de l'AD FSG 2017 qui se tiendra à Genève.

César Salvadori, FSG Acro-Genève: précise que cet accord sert également à mettre un terme aux divergences qu'il y a avec l'autre Fédération Suisse de Gymnastique Acrobatique SUS qui ne respecte pas certaines règles pour les qualifications aux CE ou CM.

Gabriel Vida, responsable Athlétisme: confirme que pour sa discipline il y a les mêmes problèmes puisque, l'athlétisme est un sport élite et qu'il est dans le sport de masse au sein de la FSG.

#### Manifestations 2016-2017

11 -12 novembre : Championnat Romand de Gym et Danse / Bernex

19-20 novembre : Tests FSG GAF / salle AGG

27 janvier : Fête d'hiver GAM-GAF-TRA / Bois-des-Frères

4-5 février : SAM / Ecole des Palettes au Grand-Lancy

25 mars : CTGA / Bois-des-Frères

6 mai : Meeting Athlétisme / Evaux / organisation FSG Bernex-Confignon

6-7 mai : Championnat genevois GAM/GAF / Bois-des-Frères

13 mai : Championnat Romand Athlétisme / Evaux / organisation CAV

21 mai : Journée dans le Terrain / organisation FSG Meyrin

25-27 mai : Manche de la Coupe du Monde FIG GAC - GIAC / Bois-des-Frères / organisation FSG Acro-Genève

26-27 mai : Championnat Romand de Gymnastique Rythmique

#### Prochaines Assemblées :

AD à Dardagny / organisation Gym Mandement : 21 novembre 2016

CDS de printemps : organisation FSG Aire le Lignon 8 mai 2017

CDS d'automne / organisation FSG Compesières : 11 octobre 2017

AD 2017 / organisation FSG Perly : date à confirmer

#### Fonds Inaliénables : 1925/1978

Jean-Jacques Hayoz nous fait un commentaire sur ces Fonds qui ne sont pas beaucoup utilisés et dont le montant élevé augmente le capital de l'AGG.

En 2015 frs. 23'000.- du Fonds 25 ont été versés aux sociétés

frs. 33'000.- du Fonds 78 ont été distribués

Nous avons un apport de frs. 65'000.-

Cet argent s'accumule, Jean-Jacques Hayoz propose de modifier l'article 3 du Fonds 25 comme suit :

*“Une garantie de déficit sera octroyée à l'AGG et/ou à ses sociétés pour l'organisation de championnats suisses, romands, du Festival ou des fêtes cantonales.*

*Elle s'élèvera au maximum à CHF 5'000.- par manifestation. Elle ne peut s'ajouter à d'autres garanties de déficit obtenues par l'organisateur. Le montant sera libéré après bouclage des comptes de la manifestation qui seront présentés au Fonds Inaliénable. “*

*“d) Un montant total annuel de CHF 5'000.- pourra être octroyé à l'AGG et/ou à ses sociétés pour l'organisation de cours de formation technique ou administrative nécessitant la participation d'intervenants (avec brevets ou diplômes reconnus) externes à l'AGG ou à ses sociétés. Le montant distribué par entité demanderesse ne pourra pas excéder CHF 1'500.-. “*

Cette proposition sera soumise à votation lors de la prochaine AD du 21 novembre 2016.

Les sociétés recevront les changements proposés en même temps que la convocation.

Nicole Hayoz, FSG Carouge demande à voir les comptes finaux du tournoi U16 GAM qui a été organisé sans l'aval des sociétés et dont l'organisation devait être votée en AD ?

Annelise Montandon, responsable DF: Ce tournoi nous a été imposé par la FSG en dernière minute. Nous avons pensé qu'il serait autofinancé mais il y a eu un déficit de frs. 5'698.85

Nous sommes en discussion avec la FSG pour qu'elle nous verse frs. 5'000.- d'indemnisation.

## **7. Affaires romandes et fédérales**

### **Affaires romandes :**

- Le Congrès romand : il y a eu 250 participants dont 25 genevois. Le Congrès est reconduit les 2-3 septembre 2017 à Lausanne  
Nicole Hayoz, FSG Carouge : peut-on avoir un retour des participants, et savoir pourquoi il y a si peu d'inscrits pour Genève ?  
Jocelyne Hohl, FSG Geisendorf : c'est dommage que les cours soient tout de suite complets quand on veut s'inscrire, est-ce qu'on ne pourrait pas les dédoubler ?

René Basler président de l'URG prend la parole :

- En 2018, il y aura la Fête Romande de Gymnastique à Lausanne, les week-ends du 8 au 10 juin et du 15 au 17 juin.
- En 2019 c'est le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'URG

### **Affaires Fédérales :**

- AD FSG 2017 : il est rappelé que c'est Genève qui en sera l'organisateur les 21 et 22 octobre 2017 et que nous comptons sur la disponibilité des sociétés.
- CDA FSG : Denise Meystre nous confirme que les cotisations FSG resteront inchangées pour 2017.  
Satus devient une Fédération partenaire, soit 24'000 membres en plus à la FSG.  
Le bulletin d'information FSG est actuellement envoyé par poste 6 fois par année, dorénavant 2 envois sur les 6 seront faits par mail.

## **8. Parole aux sociétés**

Laurent Jacolino, FSG Plainpalais-Genève : qu'est qu'on décide pour les 2 CDS, les votations se font au printemps ou en automne ?

Pourquoi la CDS d'automne n'est-elle pas consultative ? et pourquoi les sociétés absentes ont-elles une amende ? Est-il nécessaire de faire cette conférence ?

Lucette Riboni : selon les statuts on peut faire des votations dans les 2 CDS.

Jean-Jacques Hayoz, Chêne Gymnastique Genève : ce qui est compliqué lorsqu'on doit voter à la CDS d'automne c'est qu'il faut convoquer tout le monde.

François Bonnamour : on peut effectivement décider qu'en principe la CDS d'automne reste consultative, sauf exception. Mais toutes les sociétés doivent être présentes selon les statuts.

Didier Dietrich, FSG Eaux-Vives : nous informe qu'un DVD du Festival AGG 2016 est prêt et que la commande peut se faire sur inscription jusqu'au 13 novembre 2016. Un document sera mis dans le courrier cantonal sur le site de l'AGG.

Christiane Forel, responsable commission P+E/Enfantine : un cours de base est prévu en 2017 pour la formation P+E, mais pour le moment il n'y a que 3 inscriptions. Il faut au minimum 12 participants pour faire le cours. Le Cours de Perfectionnement P+E/Enfantine aura lieu le 13 mai 2017 et il est ouvert à tous les moniteurs romands.

## **9. Remerciements et clôture**

François Bonnamour remercie les présidentes, les présidents et les délégués de sociétés pour leur participation active à cette assemblée.

Il remercie également les techniciennes et techniciens de l'AGG pour l'immense travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année,

Ces remerciements vont également à ses collègues du Comité Cantonal, qui ne ménagent pas leur temps pour la bonne marche de notre association.

Enfin, il félicite la société de Versoix Gym Parents-Enfants et sa présidente Christiane Forel pour la bonne organisation de cette Conférence des Dirigeants de Sociétés et clôt la séance à 22h45 en souhaitant un bon retour à tous les participants.

Marielle Mounier  
Secrétaire cantonale